



Projet de territoire Cambrésis 2013

Le présent document vise à décrire le projet de territoire 2007-2013, résultante d'une démarche d'élaboration croisant trois approches : l'une territoriale avec les intercommunalités, l'autre thématique au sein de « groupes thématiques Projet » pilotés par des élus en association avec des membres du Conseil de Développement, la dernière synthétique intégrant les enjeux de la Charte et du SCoT et ceux des nouvelles politiques territoriales de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Europe.

De l'approche territoriale a résulté l'expression d'une ambition partagée ...:

« Le Cambrésis, une terre d'histoire et de tradition culturelle, à la qualité de vie reconnue, un pôle d'excellence en génie de l'entreprise et créativité économique, au cœur des grands enjeux régionaux et européens ».

... et de l'objectif de résultat suivant :

« D'ici 2013, ramener le taux de chômage du Cambrésis au niveau du taux national, dans le cadre d'une croissance modérée de la démographie ».

De fait, la période 2007-2013 se présente comme l'occasion de relever un challenge : le Cambrésis se donne sept ans pour un saut quantitatif et qualitatif s'appuyant sur des réponses concrètes aux grands enjeux et objectifs partagés : compétitivité et emploi, qualité et cadre de vie, équilibre est/ouest et articulation rural/urbain ; des priorités hiérarchisées, des objectifs de résultats, une organisation et des méthodes de fonctionnement adaptées.

Outre la mise en exergue de grands projets et grandes infrastructures, le projet de territoire se décline en deux grands objectifs : la Compétitivité et la Qualité ; suivis d'un volet territorial (en cours de rédaction) ainsi que d'un plan d'actions 2007-2013.

A – Grands projets, grandes infrastructures

A1 - Grands projets : contribuer au positionnement stratégique du Cambrésis dans l'espace régional et européen

A2 - Grandes infrastructures : assurer l'accessibilité et la connexion du Cambrésis

B – Objectif compétitivité

B1 - Emploi/formation : anticiper, qualifier, favoriser la création-transmission

B2 - Excellence : valoriser et développer nos atouts

1. *Confirmer et renforcer nos domaines de compétences reconnus*
2. *Encourager l'innovation et la créativité sur le territoire*
3. *Intégrer l'objectif de durabilité dans l'économie locale*

B3 - Développement local : actionner les leviers d'animation et d'attractivité

1. *Accompagner le développement économique durable des exploitations agricoles*
2. *Afficher le tourisme et la culture comme nouveaux leviers de développement du Cambrésis*
3. *Conforter l'artisanat comme source d'emplois et de dynamisme sur le territoire*

B4 - Aménagement du territoire : organiser une répartition équilibrée des activités économiques

C – Objectif qualité

C1 - Cadre de vie : préserver et valoriser notre environnement naturel et bâti pour assurer un cadre de vie agréable dans tout le Cambrésis

1. *Définir et mettre en œuvre une politique concertée de l'habitat et du foncier dans le Cambrésis*
2. *Préserver et renforcer les identités paysagères du Cambrésis*
3. *Lutter contre la dégradation environnementale et engager la renaturation du Cambrésis*

C2 - Communication et mobilité : relever les défis de la société de demain

1. *Mettre les Technologies de l'Information et de la Communication à la portée et au service de chaque citoyen*
2. *Améliorer la qualité des déplacements dans le Cambrésis en prenant en considération les changements modaux à venir*

C3 - Lien social et intergénérationnel : bâtir un Pays vivant, ouvert et solidaire

1. *Favoriser les échanges sociaux et l'épanouissement personnel grâce aux activités culturelles et sportives*
2. *Accompagner certains publics et surmonter les handicaps*
3. *Communiquer pour affirmer et renforcer l'identité cambrésienne*



A – Grands projets, grandes infrastructures

Le Plan Local de Développement Economique du Cambrésis, en cours d'élaboration, se base sur le contenu des objectifs Grands projets, grandes infrastructures et Compétitivité.

A1 - Les grands projets : contribuer au positionnement stratégique du Cambrésis dans l'espace régional et européen

Référence à la Charte :

Axe 1 : Disposer d'une offre foncière et immobilière attractive sur l'ensemble du territoire

Mesure 1-1 : Proposer une offre foncière pour les zones d'activité industrielle à vocation exogène

Mesure 3-1 : Accroître l'accessibilité et la connexion du territoire aux réseaux de communication

	<i>Les objectifs visés</i>	<i>La stratégie envisagée</i>
A1-1	Adopter pour le site de Niergnies une stratégie offensive partagée	a. Mener une étude d'affectation du site
A1-2	Organiser la valorisation locale du grand chantier du Canal Seine Nord Europe et de la plateforme multimodale de Marquion	a. Anticiper les besoins en main d'œuvre générés par le chantier, puis par l'activité de la plateforme b. Aider les agriculteurs et les communes à la gestion des compensations

A2 - Les grandes infrastructures : assurer l'accessibilité et la connexion du Cambrésis

Référence à la Charte :

Mesure 3-1 : Accroître l'accessibilité et la connexion du territoire aux réseaux de communication

Mesure 3-2 : Améliorer les services aux entreprises

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
<p>A2-1</p> <p>Améliorer la circulation routière dans et vers le Cambrésis</p>	<p>a. Mener rapidement à terme le contournement sud de Cambrai</p> <p>b. Améliorer la mobilité sur la RD 643</p> <p>c. Réaliser le contournement du Cateau-Cambrésis</p> <p>d. Améliorer l'axe Nord/Sud dans l'Est du Cambrésis : axe Le Cateau –Solesmes – Valenciennes avec un barreau vers Caudry</p> <p>e. Améliorer la liaison Cambrésis-Marquion</p> <p>f. Etudier l'opportunité d'un contournement routier complet de Cambrai</p>
<p>A2-2</p> <p>Améliorer la desserte du Cambrésis par le train</p>	<p>a. Améliorer les liaisons du Cambrésis vers Lille, le Valenciennois/Belgique et Paris via Arras</p> <p>b. Améliorer les liaisons infra territoriales, notamment Le Cateau-Busigny-Caudry-Cambrai</p>
<p>A2-3</p> <p>Valoriser l'existence du réseau fluvial</p>	<p>a. Etudier l'opportunité d'un transfert modal sur le fluvial permettant une diminution du trafic routier</p> <p>b. Valoriser le réseau fluvial notamment à des fins de développement touristique</p>
<p>A2-4</p> <p>Parfaire la mobilité sur le territoire</p>	<p>a. Mettre en place des pôles d'échanges multimodaux</p> <p>b. Etudier l'opportunité de la mise en place d'un transport en commun en site propre (TCSP) entre l'Est et l'Ouest</p>
<p>A2-5</p> <p>Se tenir au courant des plannings des travaux de réalisation d'infrastructures de transport</p>	<p>a. Mettre en place une cellule d'observation et d'information</p> <p>b. Lancer les études sur la liaison Cambrai-Arras via Marquion</p>
<p>A2-6</p> <p>Optimiser l'équipement du territoire en infrastructures de télécommunications</p>	<p>a. Elaborer notre stratégie numérique</p> <p>b. Identifier et anticiper les besoins des utilisateurs (particuliers, entreprises, collectivités)</p> <p>c. Répertorier les réseaux existants</p> <p>d. Couvrir les zones d'ombre en haut débit</p> <p>e. Desservir les zones les plus stratégiques en très haut débit</p> <p>f. Défendre les intérêts du Cambrésis pour la desserte TNT et téléphonie mobile</p>

B1 - Emploi/formation : anticiper, qualifier, favoriser la création-transmission

Référence à la Charte :

Mesure 3-3 : Adapter le bassin d'emploi aux caractéristiques du tissu économique local

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B1-1 Faciliter l'accès et le retour à l'emploi	a. Mettre en place une cellule d'anticipation-adéquation pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les secteurs en tension ▪ Anticiper les besoins futurs en main d'œuvre des entreprises en place, des implantations à venir, des grands chantiers annoncés ▪ Travailler à une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins du territoire b. Valoriser toutes les formes de formation professionnelle, et plus particulièrement la formation continue et les contrats en alternance
B1-2 Développer le tissu économique existant et attirer de nouvelles entreprises	a. Favoriser la création-transmission d'entreprises, tous secteurs confondus, et plus particulièrement dans les services, l'agriculture, l'agroalimentaire, le textile et le tourisme b. Sensibiliser les jeunes à la création d'entreprises c. Développer le potentiel entrepreneurial local d. Attirer de nouvelles entreprises par la promotion-prospection et l'accueil d'investisseurs

B2 - Excellence : valoriser et développer nos atouts

> Confirmer et renforcer nos domaines de compétences reconnus

Référence à la Charte :

Mesure 2-1 : Développer et consolider trois secteurs stratégiques moyens

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B3-1 Soutenir notre rôle dans l'économie textile	a. Impliquer les entreprises et les réseaux locaux dans le pôle de compétitivité Up-Tex b. Soutenir le Centre d'Expérimentation des Textiles Innovants c. Poursuivre l'animation des réseaux textiles d. Promouvoir la griffe locale e. Poursuivre la veille textile
B3-2 Créer un environnement favorable au développement de la filière agroalimentaire	a. Co-animer le pôle d'excellence régional b. Développer les liens entre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire locales c. Développer la recherche dans ce domaine d. Equiper les zones d'activités d'infrastructures nécessaires au fonctionnement d'une entreprise de l'industrie agroalimentaire e. Accompagner l'agriculture (cf. Affirmer les agriculteurs dans leur activité de production) f. Mobiliser l'ensemble des acteurs économiques, de la recherche, de l'enseignement et de la formation, des collectivités concernées par l'agroalimentaire

> Encourager l'innovation et la créativité sur le territoire

Pas de référence à la Charte

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B2-1 Faire naître l'envie d'innover sur le territoire	a. Sensibiliser les entreprises aux enjeux de l'innovation b. Sensibiliser les publics post-bac
B2-2 Développer les capacités d'innovation des entreprises	a. Poursuivre la veille technologique et informer sur les innovations de produits, de procédés, organisationnelles et de marketing b. Accompagner l'investissement de matériel technologique c. Sensibiliser aux usages des TIC d. Soutenir les services de R&D intégrés aux entreprises et encourager la mise en place de projets de R&D collectifs

B2 - Excellence : valoriser et développer nos atouts

> Intégrer l'objectif de durabilité dans l'économie locale

Pas de référence à la Charte

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B2-3 Promouvoir une économie sociale et solidaire	a. Favoriser la création d'entreprises de l'économie sociale et solidaire b. Soutenir une économie de services aux personnes c. Encourager l'innovation sociale dans les entreprises d. Promouvoir la mise en réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire e. Sensibiliser / informer sur l'économie sociale et solidaire
B2-4 Encourager les initiatives soucieuses du respect de l'environnement dans les entreprises	a. Informer et sensibiliser sur les bonnes pratiques b. Encourager la gestion des impacts environnementaux dans l'entreprise (gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la ressource en eau) c. Favoriser les éco-process et les éco-produits d. Encourager les démarches mises en œuvre pour une agriculture durable

B3 - Développement local : actionner les leviers d'animation et d'attractivité

> Accompagner le développement économique durable des exploitations agricoles

Référence à la Charte :

Mesure 2-2 : Compléter l'approche sectorielle avec des dispositifs permettant de consolider le tissu économique existant et de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B4-1 Affirmer et soutenir les agriculteurs dans leur activité de production	a. Encourager les initiatives valorisant les productions et les savoir-faire locaux b. Favoriser l'utilisation des productions locales dans les industries agro-alimentaires c. Soutenir la mise en place des démarches de qualité et de traçabilité d. Favoriser le rapprochement et les échanges entre agriculteurs et Université e. Expérimenter de nouvelles filières (filière biologique, ressources non-alimentaires)
B4-2 Encourager la diversification des exploitations agricoles	a. Encourager et valoriser les réseaux d'accueil à la ferme (touristique, pédagogique, hébergement) et de valorisation des produits locaux (aide à la vente directe, ateliers de transformation) b. Fédérer les initiatives de production d'énergies renouvelables, notamment par la filière biomasse et la méthanisation c. Encourager les initiatives des agriculteurs répondant à l'objectif de valorisation des déchets

B3 - Développement local : actionner les leviers d'animation et d'attractivité

> Afficher le tourisme et la culture comme nouveaux leviers de développement du Cambrésis

Référence à la Charte :

Axe 9 : Favoriser le développement touristique et la promotion du territoire

Mesure 9-1 : Développer le potentiel touristique

Mesure 9-2 : Coordonner l'offre touristique et la promotion du Cambrésis

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B4-3 Structurer l'offre touristique et culturelle du Cambrésis	a. Détecter et accompagner les nouveaux porteurs de projets b. Développer les activités d'accueil (hébergement et restauration) et les aménagements autour des sites structurants c. S'engager dans un tourisme d'itinéraires pour donner de la lisibilité et de l'accessibilité à tous les points d'intérêt touristique et culturel du territoire d. Créer des liens avec les destinations voisines pour développer une offre touristique et culturelle complémentaire de celle de nos voisins
B4-4 Diversifier les créneaux touristiques	a. Investir dans le tourisme d'affaire b. Répondre aux aspirations nouvelles pour un tourisme de nature : agrotourisme et cheminements doux c. Etudier l'opportunité de développement d'autres formes de tourisme d. Afficher la culture comme levier d'attractivité et de compétitivité
B4-5 Promouvoir l'offre touristique et culturelle du Cambrésis	a. Réaliser des actions de communication interne et externe b. Accompagner la mise en valeur des sites et événements par une animation socioculturelle c. Commercialiser des produits touristiques d. Promouvoir l'offre des quatre bassins touristiques

> Conforter l'artisanat comme source d'emplois et de dynamisme sur le territoire

Référence à la Charte :

Mesure 2-2 : Compléter l'approche sectorielle avec des dispositifs permettant de consolider le tissu économique existant et de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises

Mesure 5-1 : Conserver les services publics et les services de proximité, comme source d'animation de la vie locale, en particulier en milieu rural

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
B4-6 Maintenir et développer le tissu artisanal du Cambrésis	a. Développer l'artisanat dans l'Est Cambrésis b. Soutenir la mutation du secteur de la broderie c. Aider les entreprises artisanales dans l'embauche de salariés d. Maintenir l'activité des entreprises traversant une crise de trésorerie e. Favoriser la création-transmission artisanale

B4 - Aménagement du territoire : organiser une répartition équilibrée des activités économiques

Référence à la Charte :

Axe 1 : Disposer d'une offre foncière et immobilière attractive sur l'ensemble du territoire

Mesure 7-1 : Réduire les séquelles du passé et anticiper le traitement des déchets

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
<p>B5- 1</p> <p>Rechercher l'équilibre entre préservation de l'espace agricole et le développement des zones d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Encourager les communes rurales à se doter d'un PLU b. Anticiper le développement des exploitations d'élevage existantes dans les documents d'urbanisme c. Faire respecter le principe de réciprocité d. Recenser et promouvoir l'offre existante en immobilier professionnel e. Recenser le foncier mutable f. Requalifier les friches
<p>B5- 2</p> <p>Mettre en œuvre le rééquilibrage économique est/ouest et rural/urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Favoriser l'équipement en nouvelles zones d'activités et bâtiments relais à l'Est du Cambrésis b. Aider au développement des territoires ruraux

C1 - Cadre de vie : préserver et valoriser notre environnement naturel et bâti pour assurer un cadre de vie agréable dans tout le Cambrésis

> Définir et mettre en œuvre une politique concertée de l'habitat et du foncier dans le Cambrésis

Référence à la Charte :

Axe 8 : Améliorer la qualité du logement et l'habitat, facteurs majeurs d'attractivité

Mesure 8 : Définir et mettre en œuvre une politique concertée du logement et de l'habitat dans le Cambrésis

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C1-1 Adapter l'offre de logements aux besoins en privilégiant la mixité	<ul style="list-style-type: none"> a. Observer pour mieux agir : développer la connaissance en termes d'offre et de demande b. Anticiper la demande liée aux grands projets (Canal Seine Nord et Niergnies) et à l'influence valenciennoise c. Tripler l'offre sociale en locatif aidé et la production sociale financièrement sécurisée pour accession à la propriété et mieux les répartir sur le territoire d. Privilégier les opérations groupées conçues pour assurer la mixité des formules et la mixité e. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées : élargir l'offre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées et handicapées) f. Elargir l'offre destinée aux cadres
C1-2 Adapter l'offre de logements à nos ambitions : promouvoir la qualité	<ul style="list-style-type: none"> a. Combattre le logement insalubre et indécent : étudier l'opportunité de création d'une OPAH spécialisée à l'échelle du Cambrésis b. Requalifier les friches urbaines c. Encourager le développement de l'éco-habitat
C1-3 Limiter le gaspillage foncier : restreindre la consommation d'espaces non bâtis pour la construction de logements	<ul style="list-style-type: none"> a. Généraliser les outils de maîtrise foncière et de planification spatiale b. Lutter contre la vacance et les friches urbaines en encourageant leur mise sur le marché
C1-4 Elaborer un document consensuel d'orientation, d'organisation et de programmation des objectifs fixés en termes d'habitat et de foncier	<ul style="list-style-type: none"> a. Travailler à l'élaboration d'un PLH supra intercommunal

C1 - Cadre de vie : préserver et valoriser notre environnement naturel et bâti pour assurer un cadre de vie agréable dans tout le Cambrésis

> Préserver et renforcer les identités paysagères du Cambrésis

Référence à la Charte :

Mesure 7-1 : Réduire les séquelles du passé et anticiper le traitement des déchets

Mesure 7-2 : Valoriser l'environnement et le cadre de vie rural et urbain

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C1-5 Préserver les espaces de nature existants	a. Répertorier à la parcelle les milieux naturels à préserver b. Classer les zones humides et les boisements aux PLU et dans le SCoT (définition à la parcelle) c. Porter une attention particulière à la protection des fonds de vallée (espaces proches de l'eau) d. Préserver les « ceintures vertes » autour des villages (prairies) e. Encourager les actions de protection et de gestion de la faune et de la flore via les MAE
C1-6 Restaurer les paysages par la valorisation du patrimoine bâti	a. Préserver et mettre en valeur le patrimoine remarquable en faveur d'une appropriation collective b. Encourager les rénovations et la valorisation du patrimoine ancien dit « ordinaire » c. Identifier et sauvegarder les points de vue remarquables d. Inciter à intégrer des recommandations paysagères et architecturales dans les outils réglementaires et les opérations foncières et d'aménagement (Charte paysagère de Pays)
C1-7 Traiter les espaces dégradés et les friches pour une gestion économe de l'espace	a. Recenser les friches et le foncier mutable à moyen et long terme b. Favoriser la réutilisation des espaces urbanisés en friche (en partenariat avec l'EPF) c. Réaffecter l'ensemble des 43 décharges brutes du territoire

C1 - Cadre de vie : préserver et valoriser notre environnement naturel et bâti pour assurer un cadre de vie agréable dans tout le Cambrésis

> Lutter contre la dégradation environnementale et engager la renaturation du Cambrésis

Référence à la Charte :

Mesure 7-2 : Valoriser l'environnement et le cadre de vie rural et urbain

Un objectif chiffré : identifier 900 Ha de nouveaux « espaces de nature » afin d'augmenter la part d'espaces naturels de 1% sur le Pays

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C1-8 Elaborer et mettre en œuvre des documents d'objectifs thématiques	a. Rédiger et mettre en œuvre un plan climat territorial pour favoriser le développement des énergies et techniques limitant les émissions de gaz à effet de serre b. Rédiger et mettre en œuvre une trame verte et bleue pour préparer la renaturation du Cambrésis
C1-9 Préserver la ressource en eau et se préserver des risques naturels	a. Planter et/ou entretenir des haies ou des bandes enherbées pour limiter l'érosion des sols arables b. Réhabiliter les fossés le long des voies principales pour limiter le ruissellement c. Entretenir les cours d'eau et leurs abords d. Protéger de la vallée du Haut Escaut, site d'importance prioritaire dans le bassin Artois-Picardie e. Lutter contre les pollutions des cours d'eau f. Limiter la quantité de rejet d'eau pluviale dans les réseaux d'assainissements g. Restaurer et préserver durablement la qualité de la ressource en eau
C1-10 Profiter des opportunités foncières pour remodeler le paysage	a. Tirer profit des requalifications de friches (Niergnies,...) et de la réaffectation des 43 décharges brutes du territoire pour recréer des espaces de nature b. Profiter des remembrements annoncés pour remodeler le paysage : corridors écologiques, plantation de haies, boisement, bandes enherbées, chemins de randonnée, hydrologie, etc.
C1-11 Encourager les comportements éco-citoyens : sensibiliser, informer	a. Mener des actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques en termes de préservation de l'environnement b. Informer/sensibiliser sur les obligations et les possibilités en matière de qualité des eaux et de l'assainissement et sur les phénomènes d'érosion des sols c. Mener des actions de sensibilisation sur les paysages et les enjeux de leur préservation d. Sensibiliser les populations pour réduire la production de déchets

C2 - Communication et mobilité : relever les défis de la société de demain

> Mettre les Technologies de l'Information et de la Communication à la portée et au service de chaque citoyen

Référence à la Charte :

Mesure 5-2 : Mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) à la portée et au service de chaque citoyen.

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C2-1 Développer et démocratiser l'usage des TIC dans le Cambrésis	a. Mettre en place des espaces publics numériques b. Développer l'équipement numérique et l'éducation à internet dans les écoles c. Généraliser l'équipement numérique des collectivités locales et assurer la sensibilisation des élus et des agents des collectivités à l'usage des TIC d. Encourager les initiatives publiques ou privées qui favorisent les usages
C2-2 Utiliser les TIC pour travailler la communication interne et externe	a. Mettre à disposition des documents publics à télécharger b. Valoriser les ressources culturelles, patrimoniales et historiques par internet c. Envisager la création d'une web télé du Cambrésis pour renforcer l'information et les liens sociaux sur le territoire
C2-3 Utiliser les TIC pour gagner en efficacité	a. Recueillir, traiter et mutualiser des informations sur l'ensemble du territoire : sig et observatoires territoriaux

> Améliorer la qualité des déplacements dans le Cambrésis en prenant en considération les changements modaux à venir

Référence à la Charte :

Mesure 5-5 : Améliorer la qualité des déplacements dans le Cambrésis

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C2-4 Améliorer les transports collectifs dans le Cambrésis	a. Développer la connaissance, en termes d'offre et de demande, au service d'une optimisation des réseaux b. Avoir une vision globale/partagée de l'organisation des transports : schéma des transports c. Etudier l'opportunité de créer une structure opérationnelle publique adaptée à l'échelle du Pays d. Etudier l'opportunité d'un système spécifique de transport collectif adapté entre Le Cateau et Cambrai via Caudry et Solesmes (TCSP)
C2-5 Compléter l'offre de transports en commun par des moyens de transports plus spécifiques	a. Mettre en place un système de transports à la demande à l'échelle du Pays
C2-6 Anticiper les changements modaux à venir	a. Organiser un plan de développement des modes doux b. Engager une réflexion sur l'évolution des transports c. Développer le covoiturage à l'échelle du Pays d. Simplifier les transferts modaux sur le territoire

C3 - Lien social et intergénérationnel : bâtir un Pays vivant, ouvert et solidaire

> Favoriser les échanges sociaux et l'épanouissement personnel grâce aux activités culturelles et sportives

Référence à la Charte :

Mesure 6-1 : Mettre en œuvre une politique culturelle ambitieuse

Mesure 6-2 : Définir et mettre en œuvre une politique éducative et sportive

Mesure 6-4 : Soutenir les actions du milieu associatif, levier de développement social et culturel

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
<p>C3-1 Promouvoir l'art et la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Recenser et promouvoir les équipements et évènements culturels sur le territoire b. Favoriser la pérennité des structures existantes c. Poursuivre l'équipement culturel intercommunal et encourager le développement de lieux de pratique artistique dans les zones non pourvues d. Encourager les partenariats associatifs et intercommunaux pour une optimisation des moyens humains et financiers e. Favoriser et développer les échanges avec d'autres territoires f. Faire venir la culture à la population avec une offre culturelle itinérante
<p>C3-2 Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Recenser et promouvoir les associations et équipements sportifs du territoire b. Poursuivre l'équipement sportif intercommunal dans les zones non pourvues c. Encourager les partenariats associatifs et intercommunaux pour une optimisation des moyens humains et financiers
<p>C3-3 Soutenir les actions du milieu associatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Recenser et promouvoir les associations du Cambrésis b. Soutenir les associations dans leurs projets adaptés aux spécificités du territoire

C3 - Lien social et intergénérationnel : bâtir un Pays vivant, ouvert et solidaire

> Accompagner certains publics et surmonter les handicaps

Référence à la Charte :

Axe 4 : Surmonter les handicaps

Mesure 5-3 : Généraliser au niveau du Pays les dispositifs socio-éducatifs insuffisamment répandus

Mesure 5-4 : Améliorer les conditions de vie des personnes âgées en développant une offre de services adaptée

Mesure 6-3 : Intervenir auprès de l'enfance et de la jeunesse

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C3-4 Lutter contre les exclusions et la précarité	a. Coordonner les actions en cours et encourager les nouvelles initiatives
C3-5 Développer les actions à destination de la jeunesse	a. Informer pour faciliter l'appropriation des dispositifs socio-éducatifs existants b. Mettre en réseau les différents organismes compétents pour une meilleure coordination et un partenariat renforcé dans le domaine c. Développer les services d'accueil de la petite enfance
C3-6 Garantir la dignité de la personne âgée	a. Favoriser l'expression collective et individuelle des personnes âgées b. Maintenir les personnes âgées à domicile le plus longtemps possible c. Développer les structures d'hébergement des personnes âgées d. Informer pour prévenir le vieillissement e. Développer les services itinérants sur le territoire
C3-7 Prévenir la maladie et assurer le bien-être des malades	a. Développer la prévention et informer sur les conduites et consommations à risque b. Soutenir les dynamiques partenariales visant à mettre en place des interventions adaptées pour améliorer la santé de la population c. Encourager le développement de l'hospitalisation à domicile

> Communiquer pour affirmer et renforcer l'identité cambrésienne

Pas de référence à la Charte

Les objectifs visés	La stratégie envisagée
C3-8 Renforcer les liens entre habitants du Cambrésis	a. Créer des sources d'information, d'affirmation identitaire et de connaissance commune : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une lettre d'information destinée au grand public pour colporter l'échelle du Cambrésis ▪ Etudier l'opportunité de mise en place d'une Web télé du Cambrésis b. Accompagner les démarches valorisant la solidarité c. Renforcer les liens entre agriculture et territoire
C3-9 Communiquer sur les initiatives prises et à prendre sur le territoire	a. Mettre en place un pôle de ressources sur le Cambrésis : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire du site internet du Pays un point relais sur le territoire ▪ Informer sur les activités et les compétences de chacun des acteurs du territoire b. Sensibiliser sur les enjeux du territoire